# LE TRAIT D'UNION

**COSSET** ≈ COSSETTE

Volume 15, numéro 1

février 2013

Bulletin de l'Association des familles Cosset/te



#### Louis Cossette

# LE PROJET ADN

### **Nouvelles informations**

Nous avons déjà vu dans un article précédent que le nom de Cossette a eu de la difficulté à s'imposer en Amérique (Vol. 2 , no. 1). Jean eut beau avoir eut sept enfants, seul François transmit le patronyme. Toutefois, les dernières recherches tendent à démontrer que son jeune frère René serait à l'origine des Cossitt d'Amérique. Le dit François eut deux fils qui eurent une descendance masculine s'étant rendu à l'âge adulte : Pierre et François. Le tableau généalogique des membres du CA 2013 à la page centrale illustre, de façon sommaire, la descendance de Jean Cosset.

Les tests génétiques nous confirment que les descendants de Pierre descendent de Jean Cosset et sont proches parents des Cossitt.

Ce n'est pas le cas des descendants du deuxième François qui n'eut comme enfants qu'un garçon et une fille : François et Marie-Josephte. Le couple de ce troisième François, marié à Marie-Josephte Côté, n'eut pas d'enfants et adopta un garçon nommé Louis.

Les résultats des tests génétiques le confirment. En effet, lorsque nous avons soumis des échantillons d'ADN, nous avons prélevé des échantillons sur deux descendants du premier Pierre et sur deux de son frère le deuxième Louis. Les résultats sont probants, il n'y a aucune filiation patrilinéaire entre les descendants de Pierre et ceux du deuxième Louis.

Ceci vient confirmer les recherches de Thérèse Lafontaine-Cossette qui révéla que François, dans son acte de donation, léguait ses biens à son fils adoptif Louis et à sa femme Catherine Trépanier.

Louis entra donc dans la famille Cosset par le désir de François Cosset et Marie-Josephte Côté de fonder un foyer.

Nous pourrions arrêter ici notre réflexion en nous disant qu'environ 250 ans après la naissance de Louis, ses descendants font partie de la grande famille des Cossette. Mais, le réflexe naturel de la plupart des enfants adoptés est de s'interroger, sans toutefois remettre en question

#### PRÉSENTATION DU NUMÉRO



André Cossette

Étant donné l'importance du sujet principal de ce numéro, cet article est moins une présentation du numéro comme je la fais habituellement qu'un exposé de ma façon d'aborder toute cette question. Ce qui explique qu'il dépasse de beaucoup la simple page qui lui est habituellement réservée.

## Les entrelacements génétiques

	Dans ce numéro
1	LE PROJET ADN. Nouvelles informations
2	Les entrelacements génétiques
3	Mot du président : les liens du sang, les liens du coeur
6	Courir pour le plaisir et pour soi
8-9	Tableau généalogique des membres du conseil d'ad- ministration
11	Qui est Louis Cosset, le fils adopté?
13	L'art d'être grand-père
15	Décès
16	Événements : Cabane à sucre

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque nationale du Québec ISSN: 1499-7940 Quand j'ai appris, il y a plus d'une dizaine d'années (voir l'article Louis père et Louis Cosset, fils de Thérèse Cossette Dessureault et Thérèse Lafontaine Cossette dans le Trait d'union de février 2001), que Louis Cosset, père de Louis le pionnier de Saint-Narcisse, était un enfant adopté, j'avoue avoir été d'abord surpris, puis un peu ébranlé. Je ne serais donc pas un «véritable» Cossette puisque je ne serais pas un descendant de Jean Cosset, l'ancêtre venu s'établir en Nouvelle-France, il y a plus de 350 ans. Et avec moi, tous ces Cossette, fort nombreux, dont l'ascendance passe par Louis Cosset (v. 1752 - 1826).

À cette première révélation, d'autres informations se sont ajoutées. Des tests génétiques (ADN), effectués à la demande de l'Association des familles Cossette, ont apporté des résultats fort intéressants que Louis a détaillés dans le présent numéro du *Trait d'union* et dans celui de juin 2012. Guy a aussi publié depuis juin 2012 des résultats de recherches historiques et généalogiques qui ont fourni un éclairage supplémentaire important. Tout cela est venu enrichir nos connaissances et alimenter une réflexion devenue nécessaire. Où en sommes-nous?

### Nous, René, Rene et les Cossitt : une nouvelle parenté

Quand l'Association a décidé de procéder à des tests génétiques, nous savions déjà qu'il y avait une association, la *Cossitt Family Association*, dont la plupart des membres résident aux États-Unis et dont l'ancêtre serait Rene Cosset, né selon eux en France vers 1690. Ce Rene, écrit sans accent, est au Connecticut en 1717 au moment où il épouse Ruth Elizabeth Porter avec qui il sera à l'origine d'une longue lignée qui adaptera le nom de Cosset en Cossitt. De notre côté, nous avons aussi un René Cosset, fils de l'ancêtre Jean, qui est né en 1686 et dont on perd la trace en 1711. Est-ce le même?